Rentrée 2024/2025



DOSSIER D'INSCRIPTION LYCEE DESPIAU SECTION SPORTIVE 2nd CYCLE





MONT-DE-MARSAN

Evaluation:

Mercredi 22 Mai 2024

DISTRICT DES LANDES I	ÞΕ
EOOMD A L I	

Nom	•	•••	•	••	•	• •	•	••	•	• •	• •	•	•	• •	•	•	•	•	•	•	•	•
-----	---	-----	---	----	---	-----	---	----	---	-----	-----	---	---	-----	---	---	---	---	---	---	---	---

Prénom :



Modalités d'inscription

Le candidat souhaitant intégrer la section sportive 2nd cycle de Mont de Marsan, **doit obligatoirement être évalué :**

 lors d'un concours qui se déroulera le Mercredi 22 Mai 2024 à Mont de Marsan (terrain synthétique René Batby – Stade de l'Argenté – 591 av. Nonères), de 14h30 à 17h30

Pour participer au concours le candidat devra :

- Faire acte de candidature à l'aide de la fiche d'inscription ci-jointe dûment remplie.
- Être licencié dans un club affilié à la Fédération Française de Football.
- Être né en 2006, 2007, 2008 ou 2009

Formalités administratives

Joindre au dossier :

- La photocopie de la licence 2023/2024
- Les photocopies des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre ou 1^{er} semestre

Retour des Dossiers

Les dossiers doivent être renvoyés par courrier ou déposés au secrétariat du lycée avant le 01 mai, à l'adresse suivante :

Section Sportive Football

Lycée Charles Despiau, 637 avenue du Houga, 40000 Mont de Marsan

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

COORDONNEES UTILES:

DISTRICT DES LANDES DE FOOTBALL, 725 rue des Violettes , 40400 TARTAS Tél.: 05.58.73.51.72 - mail : DISTRICT@LANDES.FFF.FR

GUARDIA ERIC, professeur EPS référent : 0688186140

BOURDIEU JULIEN, responsable sportif: 0671760720

FICHE SIGNALETIQUE

NOM :									
PRENOM:									
DATE DE NAISSANC	Œ :		_NATIONAL	.ITE :					
ADRESSE :									
CODE POSTAL :		VILLI	≣:						
TELEPHONE :		MAIL	@:						
ETABLISSEMENT SO	COLAIRE FREQU	IENTE							
CLASSE	_S'agit –il d'une_se	ection spo	rtive football	OUI	NON				
Êtes-vous? Joueuse Doueur Arbitre									
Si vous êtes arbitr	e, à quel nivea	u officiez	:-vous? Di	strict	Ligue				
Club :									
Numéro de licence	∋ :								
Equipe dans laque	elle vous évolue	ez :							
Niveau de compét	ition de votre é	quipe :							
District	Ligue 🔲		National						
Poste de jeu : Prir	ıcipal		Secondai	re					
Avez-vous été sél	ectionné ? : Dis	strict	Ligue						
		CV S	PORTIF						
ANNEES	SI	PORTS P	RATIQUES	}	CLUB				
Fait à	, le								

Signatures des parents

Signature du candidat

FONCTIONNEMENT GENERAL DE LA SECTION SPORTIVE

La Section Sportive Football dans notre lycée existe depuis septembre 2015. C'est une section régionale qui fonctionne sous la tutelle sportive de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine. Le club support est le Stade Montois Football.

Cette section est régie par une convention signée, après accord du Conseil d'Administration du lycée Charles Despiau voté le 13 janvier 1998, entre le Ministère de l'Education Nationale, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la commune de Mont de Marsan, le lycée Charles Despiau, la Fédération Française de Football, la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, le District des Landes de Football et le Stade Montois Football.

OBJECTIFS

Au niveau de projet scolaire, la section est ouverte à des jeunes lycéens motivés et qui désirent poursuivre leur scolarité dans un bac général (toutes les spécialités) ou technologique (ST2S et STMG).

Au niveau du projet sportif, la section désire:

- assurer la continuité de travail déjà effectué dans les sections sportives 1er cycle de la Nouvelle Aquitaine
- privilégier l'amélioration des facteurs physiques et techniques essentiels chez le futur joueur de haut niveau et ainsi lui permettre d'acquérir une plus grande efficacité dans le jeu.

RECRUTEMENT

Pour obtenir le dossier de candidature, vous pouvez le télécharger sur le site internet du lycée Despiau (rubrique enseignements et sections sportives) puis l'imprimer, ou venir le retirer au secrétariat élèves du lycée.

Les candidats devront retourner le dossier d'inscription avant <u>le 01 Mai 2024.</u>

Les affectations sont proposées selon les vœux, le nombre de places disponibles, l'ordre de classement, le dossier scolaire.

SCOLARITE

Les élèves de la section peuvent être externes, demi-pensionnaires, internes. Ils bénéficient d'horaires aménagés, leur permettant d'allier leur cursus scolaire traditionnel et leur parcours sportif. La scolarité d'un élève de la section est soumise aux règles générales qui régissent la scolarité de tous les élèves du lycée. Il est attendu un respect et une tenue exemplaires.

Les entraînements ont lieu tous les lundis, mardis, jeudis de 17h à 19h00.

Sous la responsabilité d'un professeur d'EPS, les élèves restent qualifiés dans le club de leur choix (Ligue Nouvelle Aquitaine), dans le cadre des règlements fédéraux. La section sportive football du lycée participe aux compétitions UNSS dans la catégorie "Elite", elle en a déjà remporté le titre académique.

Chaque année est probatoire. Les élèves ne sont maintenus dans la section qu'après examen de leur niveau scolaire et sportif.

Evaluation scolaire: l'éducateur sportif participe aux conseils de classe. L'objectif scolaire est l'obtention du diplôme de fin de cycle envisagé.

Evaluation sportive: l'éducateur sportif met en place des tests d'évaluation (technique-physique- psychologique afin d'évaluer tout au long de l'année, l'évolution du joueur, tant sur le plan de l'entraînement qu'au sein de son club.